Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 8

Artikel: Au sanatorium
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253738

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PAYS ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

POUR LA FAMILLE

PARAISSANT A PORRENTRUY

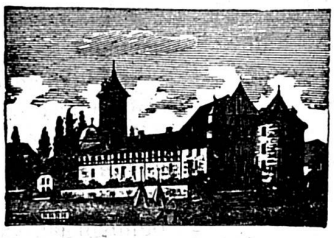

N° 8 Supplément du Dimanche 21 février 1904

AU SANATORIUM

Croirait-on qu'au moment où, dans la plupart des pays, en Suisse notamment, on construit sur les montagnes, en des sites abrités, d'opulents sanatoriums, il est des médecins et des simples profanes en l'art de guérir qui entreprennent une vive campagne contre ces établissements.

Pour eux, la cure libre est très préférable et ils trouvent funeste tout ce qui a l'air d'un sanatorium. Il y a quelques jours, au Landeron, le Dr Favre, escorté du député socialiste Ch. Schaad, a fait une conférence publique pour combattre ce genre de traitement.

Plus de sanatoriums !

N'y a-t-il pas là une exagération, presque un parti pris? Assurément on en est revenu, et cela devait être de l'engouement excessif qui avait pris, un moment, les malades pour les sanatoriums.

On n'en est plus à croire qu'on ne peut se guérir de la tuberculose qu'entre les quatre murs d'un asile de montagne.

Le sanatorium n'est, Dieu merci, pas le dernier mot de la science. Il nous paraît que le Dr Ox traite fort bien la question dans une étude publiée par le *Matin*.

Le sanatorium a du bon, dit-il, c'est à la fois un lazaret, une école, une maison de cure. Il isole les tuberculeux, il leur apprend à se soigner, il les soigne et les guérit souvent.

Mais enfin, les renseignements qu'il donne, les moyens qu'il emploie n'ont rien de caché ni de surnaturel. Ils sont à la portée de tous; chacun avec un peu d'énergie et de suite dans les idées, peut les mettre en pratique et à profit, et ce qui réussit pour cent tuberculeux mis en commun doit aussi bien réussir pour chaque tuberculeux pris individuellement.

C'est ce qu'un certain nombre de médecins ont essayé de faire comprendre aux malades hypnotisés par le mot sanatorium : ils ont opposé à la cure en commun, dans un établissement fermé, la cure personnelle individuelle, à domicile, et cela avec d'autant plus de sagesse et de raison qu'on aura beau construire des sanatoriums, si nombreux qu'on les suppose, jamais on ne parviendra à capter et à mettre en cage les milliers de tuberculeux disséminés dans tous pays.

Le sanatorium est utile au traitement du tuberculeux riche. Il est peut-être indispensable au tuberculeux indigent. Mais entre ces deux extrêmes il existe toute une armée de tuberculeux qui ne sont ni assez riches pour se payer le sanatorium, ni assez pauvres pour ne pas se soigner à leurs frais, et qui peuvent, sans grandes dépenses, se traiter eux-mêmes et se guérir en mettant en œuvre pour leur propre compte les données et les règles du traitement en commun des sanatoriums.

Toute la question est de leur apprendre ces donnnées et de les convaincre de l'importance de ces règles. Il ne suffit pas de dire à un tuberculeux : « Vivez au grand air, prenez du repos, mangez copieusement », prescriptions qui résument en fait l'évangile sanatorial.

En matière de traitement, les malades ressemblent tous peu ou prou, à l'Argan de Molière, qui se demandait s'il devait faire en long ou en large les cent pas qui lui étaient prescrits. Ils veulent des instructions minutieuses, détaillées sans ambiguïté. Et, dans le cas particulier, ils n'ont pas tort. Le docteur Savignac, dans son intéressante thèse, a insisté sur la nécessité, pour mener à bien la cure libre, d'une ordonnance « concise, précise et complète. Comme dans la cure du sanatorium, le succès dépend de la régularisation heure par heure, pour ainsi dire, de la vie quotidienne.

Il existe actuellement un grand nombre de petits livres peu coûteux, écrits le plus souvent par des médecins qui ont été tuberculeux et qui ont su se guérir, véritables petits guides-manuels à l'usage du phtisique, où chacun,

instruit par l'expérience, a consigné dans les plus minutieux détails les occupations de la « journée d'un tuberculeux ». Je n'en désignerai aucun pour ne pas faire de jaloux, mais tous peuvent remplacer très utilement l'enseignement que donne le sanatorium, et tout tuberculeux devrait être muni d'un bréviaire de ce genre, pour se pénétrer de l'importance du moindre détail de cette lutte prolongée contre la maladie.

Cette conviction acquise, et la décision résolument prise de se soumettre à la règle et de mener le traitement à terme avec courage et persévérance, rien de plus simple que de transformer en cure libre la cure fermée du sanatorium. Les principes sont les mêmes: aération, alimentation, repos, et ces principes sont applicables partout.

* * *

Aération, d'abord. Mais l'aération doit être absolue et constante. Il ne s'agit pas d'entr'ouvrir timidement la fenêtre la nuit. Il faut qu'un tuberculeux ignore ce que c'est que de demeurer dans une pièce fermée. Ou il sera en promenade dehors ou il sera étendu sur une chaise longue, soit dans un hangar en plein air, soit dans une pièce dont les fenêtres sont largement ouvertes; ou il sera couché, la nuit dans une chambre dont la fenêtre reste grande ouverte. Aération de jour, aération de nuit, suraération comme dit Lalesque, par tous les temps, qu'il pleuve ou qu'il neige, par toutes les températures, même s'il gèle, telle est la règle unanimement acceptée. Il n'y a aucun danger à s'y soumettre, il suffit d'être convaincu que le danger n'existe pas et d'être bien couvert.

Je ne dirai pas que peu importe l'air. Sans doute [illegible] est préférable qu'il soit pur comme celui de la mon[illegible] il ou des champs. Mais quand on n'a pas le choix, mie[illegible] agr[illegible] encore le grand air pur de la ville que l'air enfe[illegible] aux va[illegible] chambre close. Et même dans une grande v[illegible] rmé d'[illegible] une pas impossible de faire la cure d'aération. [illegible] lle, il n'est

L'alimentation est le deuxième point. [illegible] tuberculeux, a dit Dettweiler, c'est [illegible] e pharmacie[illegible] des que le tuberculeux dépense en pilul[illegible] e boucher. L'a[illegible] gent l'employer à se bien nourrir. Le[illegible] es et en potions, il doit aucun régime spécial: alimen[illegible] sanatoriums n'impo[illegible] sent c'est tout le programme, ou [illegible] ation saine et abond[illegible] ante, les œufs, les graisses et l[illegible] dominent cependant la vi[illegible] nde, en vertu de cet axiom[illegible] lait. Engraisser doit être le but est un tuberculeux [illegible] qu'un tuberculeux qui engra isse [illegible] qui guérit.

Le troisième po[illegible] difficile à réalis[illegible] nt de la triade est le repos. C'est le plus lectuel, repos [illegible] er. Le repos doit être complet, repos in tel- de soucis, [illegible] moral, repos physique. Plus d'affaires, plus nature, [illegible] plus de fatigues. La vie de paresseux, la vie de phe. [illegible] a vie des bêtes. C'est ici que le sanatorium tr iom- per[illegible] On est au sanatorium pour se soigner, et l'on ne [illegible] se qu'à se soigner. La journée est partagée en p[illegible] its compartiments, où le repos, la promenade, la distracti on, les repas se succèdent à dose et à temps voulus, avec une régularité chronométrée. C'est l'idéal, moins aisé à atte indre dans la vie ordinaire. Mais enfin, avec l'aide de s on médecin, on peut s'en rapprocher.

Voici, par exemple, le programme d'une journée da[illegible] ns un sanatorium, pour un tuberculeux sans fièvre; les tu- berculeux fébriles ne doivent pas quitter le lit ou la chais e longue.

De sept heures à huit heures: l[illegible] ver, douche ou tub, toilette:

De huit à neuf: déjeuner, suivi [illegible] d'une petite promenade;

De neuf à onze: cure d'air et [illegible] de repos;

De onze à midi: cure d'air ou [illegible] repos facultatif;

De midi à deux heures: déj[illegible] euner, promenade à pas lents; coupée de repos fréquen[illegible] s;

De deux à quatre heures: cu[illegible] re d'air et de repos, lecture.

De quatre à cinq heures: g[illegible] ter, suivi d'une petite promenade.

De cinq heures à six heu[illegible] s et demie: cure de repos;

De six heures et demie à [illegible] huit heures et demie: petite promenade, dîner, petite [illegible] promenade.

De huit heures et dem[illegible] ie à dix heures: cure de repos ou coucher.

Est-ce bien difficile [illegible] de faire cela ailleurs que dans un sanatorium? La vér[illegible] té est que les malades ne font pas bien la cure de re[illegible] pos chez eux, parce qu'il ne savent pas omment elle do[illegible] t se faire. Du jour où on leur aura réglé l'emploi de leu[illegible] temps, ils la feront aussi bien qu'au sanatorium.

Menus propos

Origines des timbres-poste

Le timbre-poste, comme moyen d'affranchissement, est d'invention française. En 1653, un avis fut affiché à Paris disant aux habitants de cette ville que les personnes qui voudront écrire d'un quartier à l'autre auront l'assurance que leurs lettres seront fidèlement remises si elles ont soin d'y joindre ou attacher visiblement un billet de port payé. On trouvait de ces billets en vente au Palais, chez les tourières des couvents, chez les portiers des collèges et des communautés et chez les geôliers des prisons. L'avis ajoutait que ces billets ne coûtaient qu'un sou et que chacun était invité à en acheter un certain nombre pour sa nécessité afin que, lorsqu'on voudra écrire, on ne manque pas pour si peu de chose à faire ses affaires.

La Bibliothèque nationale possède d'ailleurs un spécimen de ces billets, dont Loret a parlé dans sa chronique en vers, encore attaché à une lettre adressée à Mlle de Scudery par l'académicien Pélisson.

On pouvait, comme aujourd'hui pour les cartes postales doubles, assurer la réponse en joignant un second billet de port payé au premier.

Le nombre des chrétiens

Un ministre du culte anglican, le Révérend William Sinclair, dit que le nombre des chrétiens de toute dénomination, est de 390 millions.

De ce nombre, 190 millions sont catholiques romains, 84 millions appartienneet aux églises d'Orient (schismatiques). 22 millions sont anglicans ou épiscopaliens, et 93 appartiennent aux différentes sectes protestantes en dehors de l'église anglicane.

En Russie

En Russie, les instituteurs sont, parait-il, très peu rétribués.

Dans un banquet scolaire, un des invités portant un toast au corps enseignant, finit par le cri:

Vivent nos instituteurs!

— De quoi donc! clama tristement un être à l'aspect cadavérique en se levant lentement de son siège.